



L'Allée des Justes à Yad Vashem (Jérusalem) : au pied de chaque arbre planté, un «Juste »

Les « Justes Parmi les Nations » de France

« Celui qui sauve un homme sauve le monde » (traité Baba Batra, 15b, Talmud)

De nombreux Français non-juifs sont venus en aide aux Juifs. Certains prirent une part plus active à leur sauvetage, risquant leur vie et celle de leur famille. On leur donne le titre de Justes parmi les Nations. En France, au 1^{er} janvier 2004, 2366 diplômés de Justes ont été décernés par le Mémorial Yad Vashem de l'Etat d'Israël. L'ensemble des habitants du Chambon-sur-Lignon a reçu la distinction de Justes parmi les nations pour avoir sauvé près de 5000 Juifs.

Les Justes de France nommés dans la conférence de Lucien Lazare

• Jean Deffaugt

Il était le maire d'**Annemasse** en Haute-Savoie. Le 31 mai 1944, il obtint la libération de 17 enfants juifs emprisonnés à l'hôtel Pax transformé en prison par la Gestapo. Ces enfants avaient été arrêtés alors qu'ils tentaient de passer la frontière avec des camarades plus âgés et une jeune convoyeuse clandestine, membre des réseaux juifs, **Marianne Cohn**. Jean Deffaugt dispersa les enfants et fit tout pour les sauver.



Jean Deffaugt, à la libération de la ville, entouré des enfants juifs qui avaient été convoyés par Marianne Cohn © CDJC



• Mgr Rémond

Evêque de Nice, il était un grand admirateur du maréchal Pétain. Mais il détestait profondément les Allemands et était catégoriquement opposé à la politique antijuive du régime de Vichy. Durant l'été 1943, il fut approché par **Moussa Abadi**, un Juif parisien réfugié à Nice. L'évêque lui donna l'assurance que toutes les institutions catholiques du diocèse ouvriraient leurs portes aux enfants juifs. Lorsque les Allemands firent leur entrée dans la ville le 9 septembre 1943, le réseau mis sur pied réussit à sauver 527 enfants juifs.

• Mgr Saliège

Dès mars 1941, Il agit pour aider les détenus majoritairement juifs des camps de Noé (Haute-Garonne) et de Récébédou. Le 23 août 1942, il fait lire dans les paroisses de son diocèse une **lettre pastorale** où il dit que « *Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes (...) ils font partie du genre humain ; ils sont nos frères comme tant d'autres ; un chrétien ne peut l'oublier* ». Il place également de nombreux Juifs dans des lieux sûrs aux alentours de Toulouse, au risque de se **faire arrêter par la Gestapo le 9 juin 1944**.



Mgr de Solages et Mgr Saliège



• Madeleine Barot

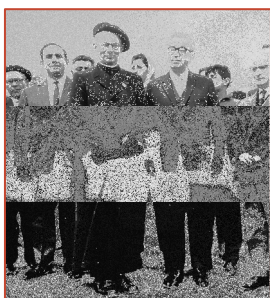
Secrétaire générale de la **CIMADE**, l'organisation qui regroupait tous les mouvements de jeunesse protestants. À l'automne 1940, des mères juives totalement démunies accouchent au camp d'internement de Gurs. **Madeleine Barot** se présente à la porte du camp avec un paquet de couches et déclare au garde qu'elle est chargée de les distribuer aux jeunes mères. Elle finit par pouvoir ouvrir une permanence de la CIMADE dans un baraquement de Gurs. Madeleine Barot arriva aussi à faire transférer des enfants, des malades et des vieillards dans des établissements que la CIMADE ouvrit surtout dans la localité du **Chambon-sur-Lignon**. Des centaines de Juifs lui doivent la vie.

• Gilbert Lesage

Envoyé en Allemagne dans les années trente par le mouvement des Quakers français, il découvre le sort des Juifs et s'en trouve révolté. Pourtant, il proposa ses services au gouvernement de Vichy et fut nommé en 1941 **chef du Service social des étrangers**. En août 1942, les autorités de Vichy commencèrent à arrêter des Juifs en zone sud. Gilbert Lesage se trouvait parmi les fonctionnaires chargés d'appliquer les directives du secrétaire général à la police, René Bousquet. Il décida de **désobéir**, avertissant les organisations juives des rafles prévues. Un grand nombre d'enfants et d'adultes échappèrent ainsi à la déportation.



Gilbert Lesage © CDJC



• Père Jean Fleury

Dans le cadre de ses fonctions sacerdotales à Poitiers, il se rendait tous les jours dans un camp de détention pour Tziganes adjacent au camp de la Route de Limoges, où étaient internés également des Juifs. Il y rencontrait son ami le jeune rabbin **Elie Bloch**, qui n'avait pas le droit de pénétrer dans le camp. Le prêtre communiquait au rabbin des nouvelles du camp. En février 1943, le rabbin fut arrêté et déporté à Auschwitz. Désormais le prêtre assumait seul la liaison entre les Juifs du camp et le reste du monde. Il réussit à faire libérer des enfants et leur trouva des familles d'accueil. Il put aussi **faire passer les enfants en zone sud**, après leur avoir fourni des faux papiers et des autorisations de voyage.

Père Jean Fleury © CDJC

• Père Théomir Devaux

Supérieur des pères de **Notre-Dame-de-Sion à Paris**, il consacra la plus grande partie de son existence au développement des relations judéo-chrétiennes. Pendant l'Occupation, il coopéra avec les représentants de la **Wizo clandestine** afin de procurer des faux papiers aux enfants et trouver des institutions ou des familles chrétiennes disposées à les accueillir et les cacher. Son journal, *Les Cahiers sioniens*, contribua à la préparation de l'encyclique **Nostra Aetate** sur les Juifs, qui fut promulguée par le pape Jean XXIII.



Père Théomir Devaux © CDJC



• Lucie Chevalley Sabatier

Lorsque la guerre éclate, elle dirige l'important **Service social d'aide aux émigrants (SSAE)**, une organisation officielle qui vient en aide aux travailleurs organisation, clandestine celle-là, nommée l'Entraide temporaire qui prit en charge cinq cents enfants juifs. Tous survécurent, sains et saufs. Dès 1941, Lucie avait travaillé main dans la main avec la **Rue Amelot**, une organisation juive ayant son siège à Paris dans la rue du même nom et qui fournissait assistance financière, immigrés dans le besoin. Lucie Chevalley-Sabatier utilisa le SSAE comme couverture pour une autre faux papiers et lieux d'asile aux persécutés.

Lucie Chevalley Sabatier © CDJC

• Lucienne Clément de Lépine

Pendant l'Occupation, travaillant au service de l'organisation clandestine dirigée par la WIZO de Paris, elle réussit à confier plus de cent cinquante enfants juifs, pupilles de **l'UGIF (Union générale des israélites de France)** à des familles d'accueil après leur avoir fourni de faux papiers d'identité. Au péril de sa vie, elle allait de village en village rendre visite aux enfants cachés pour s'assurer qu'ils étaient bien traités. Arrêtée par deux fois et interrogée par les Allemands, elle réussit à les convaincre que, donnant des leçons particulières, elle avait une liste d'enfants à démarcher. Lorsque la France fut libérée, Lucienne Clément de L'Épine intervint à nouveau, pour remettre les enfants devenus orphelins à des organisations juives.



Lucienne Clément de Lépine © CDJC

Source : *Dictionnaire des Justes de France*, sous la direction d'Israël GUTMAN, édition établie par Lucien LAZARE, Jérusalem – Yad Vashem et Paris - Fayard, 2003.